

RÉPUBLIQUE DU MALI

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DIRECTION NATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT ET DU
CONTRÔLE DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES**

**PROJET D'ÉLIMINATION ET DE PRÉVENTION DES
PESTICIDES OBSOLÈTES
(PEPPO)**

FINANCEMENT DON IDA TF N° A0665 ML ET N° A0686 ML

RAPPORT D'AUDIT

PERIODE ALLANT DU 01.01.2016 AU 31.12.2016

VERSION DEFINITIVE



Audit & Conseil
Expertise Comptable
Juridique & Fiscal
Executive Training



P Y R A M I S
A U D I T & C O N S E I L

**À l'attention de
M. Demba SIDIBE
Coordinateur
Projet d'Élimination et de Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO)
Hamdallaye ACI 2000
Rue 382, Porte 86
Bamako, République du Mali**

Objet : Audit comptable et financier du Projet d'Élimination et Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016

Monsieur le Coordinateur,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport d'audit comptable et financier du Projet d'Élimination et Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO) au titre de l'exercice allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016.

La préparation des états financiers relève de la responsabilité de la Coordination du Projet. Notre rôle est d'exprimer sur la base de notre audit une opinion sur ces états financiers.

Nous profitons de cette occasion pour remercier la Coordination du Projet pour leur collaboration.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information et vous prions d'accepter, Monsieur le Coordinateur, l'expression de notre haute considération.

Bamako, le 30 juin 2017

Pour le Groupement KMC SA et Pyramis Audit & Conseil Sarl



**Hamadoun MAIGA
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Mali**

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	4
1.	CONTEXTE DE LA MISSION.....	5
1.1.	PRÉSENTATION DU PROJET.....	5
2.	DISPOSITION INSTITUTIONNELLE.....	5
2.1.	Comité de pilotage	5
2.2.	Unité de Gestion du Projet.....	6
3.	NOTRE MISSION	6
3.1.	OBJECTIFS DE L'AUDIT.....	6
3.2.	ÉTENDUE DES TRAVAUX	7
II.	OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS.....	10
III.	ANNEXES	14
3.1.	ÉTATS FINANCIERS.....	15
3.1.1.	ÉTAT DES RESSOURCES ET EMPLOIS	16
3.1.2.	BILAN.....	17
3.1.3.	COMPTE DE RESULTAT	18
3.1.4.	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	19
3.1.5.	ÉTAT DE RECONSTITUTION DES COMPTES SPECIAUX	27
3.1.6.	LISTE DES ACTIFS IMMOBILISÉS ACQUIS OU ACHETÉS PAR LES FONDS DU PROJET 28	
3.1.7.	ÉTAT RÉCAPITULATIF DES DRF DE L'EXERCICE 2016	30
3.2.	RECONCILIATION DES FONDS REÇUS PAR LE PROJET ET LES FONDS DECAISSES PAR LA BANQUE MONDIALE	32
3.3.	DETAIL DES DEPENSES NON ELIGIBLES AUX ACCORDS DE FINANCEMENTS.....	34
3.4.	DETAIL DES AVANCES POUR MISSION NON ENCORE JUSTIFIEES.....	36
3.5.	LETTRE D’AFFIRMATION	38

I. INTRODUCTION

1. CONTEXTE DE LA MISSION

1.1. PRÉSENTATION DU PROJET

L'Association Internationale de Développement (IDA - Groupe de la Banque mondiale) et l'Etat du Mali ont signé le 14 septembre 2015 un accord de don pour la mise en œuvre du Projet d'Élimination et de Prévention des Pesticides Obsolètes du Mali (PEPPO-Mali). Le Projet est prévu pour une durée de 4 ans pour un montant total de 5,14 millions de dollars E.U.

L'Objectif de Développement du Projet (PDO) consiste à « réduire les risques des stocks de pesticides obsolètes publics et déchets apparentés et renforcer le cadre institutionnel en vue de la réduction des risques liés aux pesticides obsolètes ».

Il s'agira concrètement de : (i) débarrasser le pays des stocks de pesticides obsolètes et de déchets contaminés inventoriés ; (ii) décontaminer les sites présentant les plus grands risques afin de préserver la santé et l'environnement des populations et (iii) mettre en œuvre un système de prévention de l'accumulation des pesticides et améliorer le système de gestion des pesticides.

Le Projet comprend les trois (3) composantes suivantes :

- **Composante 1** : Élimination des pesticides obsolètes publics et des déchets apparentés et réduction des risques dans trois sites prioritaires contaminés à haut risque ;
- **Composante 2** : Renforcement de la capacité institutionnelle, règlementaire et technique pour réduire la ré-accumulation des pesticides obsolètes ;
- **Composante 3** : Gestion, suivi et évaluation du Projet.

2. DISPOSITION INSTITUTIONNELLE

Le Projet est placé sous la responsabilité du Ministère en charge de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable. Les organes de gestion mis en place sont, ci-après, présentés :

2.1. Comité de pilotage

La coordination et l'orientation des activités du Projet sont assurées par un Comité National de Pilotage (CNP) présidé par le Ministre en charge de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable et regroupant l'ensemble des structures clés impliquées dans la gestion des pesticides au Mali.

2.2. Unité de Gestion du Projet

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) est rattachée à la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN). Elle assure le secrétariat du CNP. A ce titre, elle est chargée de :

- préparer les réunions du Comité de pilotage ;
- élaborer le plan annuel de travail, les budgets et les plans de passation des marchés du PEPPO ;
- assurer la mise en œuvre des activités du PEPPO ; coordonner les études, enquêtes et recherches prioritaires ;
- travailler en étroite collaboration avec les différents services techniques et les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du PEPPO dont les bailleurs de fonds ; préparer les rapports périodiques d'évaluation (semestriels et annuels) du PEPPO ; élaborer et mettre en œuvre le plan de communication du PEPPO.

L'UGP comprend, outre le Coordinateur, des spécialistes et personnel d'appui recrutés et des agents désignés au sein du personnel de la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances.

3. NOTRE MISSION

Les états financiers annuels et le système de contrôle interne du Projet seront soumis à un audit annuel par un cabinet d'audit de bonne réputation, compétent et indépendant, sur la base de termes de référence agréés par la Banque. L'auditeur va émettre un seul avis par rapport aux états financiers du projet préparés par l'Unité de Gestion du Projet (UGP). L'auditeur soumettra aussi une lettre de management évaluant le système de contrôle interne du Projet. Le rapport sera soumis par l'UGP à la Banque au plus tard six mois après la fin de chaque année fiscale.

3.1. OBJECTIFS DE L'AUDIT

Les objectifs du présent audit financier et comptable sont de :

- exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de l'exercice fiscal concerné et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;
- s'assurer que les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Gestion du Projet sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet ;

- vérifier que l'Unité de Gestion du Projet développe et maintient un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3.2. ÉTENDUE DES TRAVAUX

3.2.1. CONTRÔLE INTERNE

Nous avons évalué le contrôle interne du Projet et nous nous sommes assurés de son adéquation avec le mécanisme de décaissement. Les conclusions de ces travaux sont présentées dans le rapport sur le dispositif de contrôle interne.

3.2.2. CONTRÔLE DES ÉTATS FINANCIERS, RAPPORTS DE SUIVI FINANCIER, ÉTATS CERTIFIÉS DES DÉPENSES ET DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Nous avons passé en revue les documents nécessaires pour nous familiariser avec le Projet. Il s'agit notamment des documents des projets, leurs avenants, les lettres, les procédures écrites et les contrats de prestations.

Nous avons mis en œuvre nos diligences conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC. Nous nous sommes notamment assurés que :

- a. Toutes les ressources de la Banque et de la contrepartie nationale ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies **en référence aux accords de don IDA TF N° A0665-ML et TF N°A0686-ML**.
- b. Les acquisitions de biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondées sur les procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale et ont été proprement enregistrées dans les livres comptables du projet.
- c. L'existence de plans de passation des marchés approuvés et les preuves y afférents ;
- d. Les rapports de manifestation d'intérêt, les termes de référence, les lettres d'invitation pour les consultants individuels, les demandes de propositions, et les dossiers d'appel d'offres, les propositions/ offres des soumissionnaires, les rapports de comparaison de CV/ d'évaluation des propositions/ d'évaluation des offres, les projets des contrats et les PV de négociations et les contrats/ marchés signés,
- e. L'approbation par les personnes autorisées aux différentes étapes du processus de passation des marchés ;

- f. Le respect des méthodes de passation approuvées dans le plan de passation de marché et les méthodes utilisées pour les contrats signés ;
- g. Les rapports déposés par les consultants, les attestations des services faits, les PV de réception ;
- h. Les recettes de ventes des dossiers d'appels d'offres – DAO ainsi que les intérêts créditeurs des comptes bancaires sont correctement comptabilisés dans les livres du projet et reflétés dans les états financiers annuels ;
- i. Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre de différentes opérations relatives au projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou compte spécial). Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre les livres de compte et les rapports présentés aux bailleurs de fonds.
- j. Le Compte Désigné est géré eu égard aux dispositions de l'accord de financement ;
- k. Les comptes du projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA et donnent une image fidèle de la situation financière du projet à la fin de l'exercice, ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;
- l. La performance financière globale du Projet est satisfaisante notamment en comparant la réalisation des activités du projet par rapport aux indicateurs de performances tels que décrits dans les documents du projet ;
- m. L'affectation des ressources aux activités, catégories de dépenses et composantes est respectée et toute dérogation est justifiée ;
- n. Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit ;
- o. Les obligations du projet en matière de reporting financier périodique, d'audit interne, d'audit externe, de passation des marchés (respect des procédures : mise à jour périodique et approbation du plan de passation des marchés par l'IDA, publicité,), de planification et budgétisation et de la tenue des réunions du Comité de pilotage ou de l'instance en tenant lieu.

Une attention particulière a été accordée aux points suivants :

- a. **Fraude et Corruption** : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur doit identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.
- b. **Lois et Règlements** : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur doit évaluer la conformité de l'Unité de

Coordination du Projet avec les lois et les règlements qui peuvent affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires)**.

- c. **Gouvernance** : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)**.
- d. **Risques** : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur met en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques)**.

Nous avons également mis en œuvre des diligences pour la revue de l'ensemble des dépenses présentées dans les États Certifiés de Dépenses émis en 2016. Ces diligences ont porté sur :

- Leur admissibilité au regard des accords de financement ;
- Leur caractère raisonnable au regard des activités mises en œuvre par le Projet.

Nos travaux ont aussi concerné le Compte Désigné et le compte de contrepartie nationale du Projet. Nous avons vérifié :

- Les avances reçues de la Banque mondiale ;
- Les avances reçues de la contrepartie nationale ;
- Les reconstitutions des Comptes Désignés soutenues par les demandes de remboursement de fonds ;
- Les retraits relatifs aux dépenses du Projet ;
- La conformité des soldes de ces Comptes ;
- L'éligibilité des transactions passées sur ces comptes au regard des accords de financement.

II. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

A l'attention de
M. Demba SIDIBE
Coordinateur
Projet d'Élimination et de Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO)
Hamdallaye ACI 2000
Rue 382, Porte 86
Bamako, République du Mali

Monsieur le Coordinateur,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre opinion sur les états financiers.

1. Opinion avec réserve

Nous avons réalisé l'audit des états financiers du Projet d'Élimination et de Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO) pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016 qui comprennent :

- un état des ressources (fonds reçus de l'IDA et du Gouvernement du Mali) et emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considéré par source de financement, composantes, grandes rubriques et catégories) ;
- les états des transactions du Compte Désigné et du compte de contrepartie ;
- un bilan;
- les notes sur les états financiers reprenant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes;
- Les états de rapprochement du Compte spécial et sous comptes et du Compte de contribution nationale de l'État ;
- La liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du Projet ;
- Les notes annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Projet d'Élimination et de Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO), objet des accords de Don IDA TF N°A00665 ML et N°A0686 ML, au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Des dépenses non approuvées par le Bailleur et le Comité de Pilotage du Projet

La Coordination du Projet a réalisé des dépenses de F CFA 46 395 211 sur la période allant du 1^{er} Janvier au 30 juin 2016. Ces dépenses n'étaient pas prévues dans les budgets approuvés par la Banque Mondiale en date du 25 juillet 2016 et le Comité de Pilotage du Projet lors de sa session du 30 Août 2016. Par conséquent, elles sont non éligibles aux accords de Don IDA TF N°A00665 ML et N°A0686 ML. Le détail est présenté en annexe 3.3.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit établies par le Conseil des Normes Internationales d'Audit et d'Assurance de la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans les paragraphes ci-dessous. Nous sommes indépendants de la Coordination du Projet conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Information

Sans remettre en cause l'opinion ci-avant exprimée, nous attirons votre attention sur le point ci-dessous :

- La Coordination du Projet a accordé des avances pour mission pour montant total de FCFA 5 099 634 au titre de l'exercice 2016. Celles-ci ne sont toujours pas justifiées à la date du présent rapport, soit plus de six (6) mois. Le détail est présenté en annexe 3.4.

4. Autres vérifications prévues par les termes de référence

Conformément aux termes de référence de notre mission, nous avons procédé aux vérifications prévues au point 3 des termes de référence portant sur l'étendue de la mission.

A l'exception des insuffisances soulevées dans la lettre de recommandations pour améliorer les procédures de contrôle interne, nous n'avons pas d'observations à formuler à la suite de la mise en œuvre des contrôles demandés par les termes de référence.

5. Responsabilité de la Coordination du Projet pour les états financiers

La Coordination est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

6. Responsabilité de l'auditeur pour les états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Bamako, le 30 juin 2017

Pour le Groupement KMC SA et Pyramis Audit & Conseil Sarl



Hamadoun MAIGA
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Mali

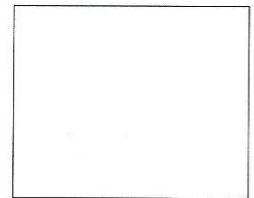
III. ANNEXES

3.1. ÉTATS FINANCIERS

3.1.1. ÉTAT DES RESSOURCES ET EMPLOIS

TABLEAUX DES RESSOURCES ET EMPLOIS (MODÈLE III)

Année finissant le 31/12/2016



FRANCS CFA

	Année	Cumulatif
BANQUE		
AVANCE A JUSTIFIE		
Sous-Total Solde d'ouverture		
FONDS RECUS IDA	115 000 000	115 000 000
DRF RECUS	90 520 653	90 520 653
CONTRE PARTIE ETATS	100 000 000	100 000 000
Financement Total	305 520 653	305 520 653
Solde disponible	305 520 653	305 520 653
COMPOSANTE 1	87 957 336	87 957 336
COMPOSANTE 2	48 472 200	48 472 200
COMPOSANTE 3	89 473 600	89 473 600
Total des dépenses	225 903 136	225 903 136
Solde disponible moins les dépenses	79 617 517	79 617 517
DIFFERENCE DE CHANGE		
Solde net disponible	79 617 517	79 617 517
Solde de clôture compte spécial		
BANQUE	74 517 883	74 517 883
AVANCE A JUSTIFIE	5 099 634	5 099 634
Total des soldes de clôture	79 617 517	79 617 517



3.1.2. BILAN

PEPPO - PROJET D'ELIMINATION ET DE PREVENTION DES STOCKS PESTICIDES OBSOLETES

Bilan - Actif(1/2)

Modèle : 1

Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016

Site : 01

BILAN - BILAN DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016 - Etat exprimé

Etat au 31/12/2016

Page 1/1

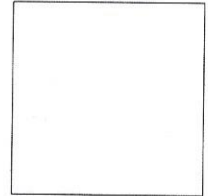
Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIFS IMMOBILISES	226 068 527	165 391	225 903 136	
CHARGESIMMOBILISEES	214 903 527		214 903 527	
Charges Immobilisées	214 903 527		214 903 527	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisation Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 165 000	165 391	10 999 609	
Terrains Batiments Constructions				
Aménagement et Installation Technique				
Matériel	11 165 000	165 391	10 999 609	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATION FINANCIERES				
ACTIF CIRCULANTS	5 099 634		5 099 634	
Fournisseurs et comptes rattachés				
AUTRES Créances	5 099 634		5 099 634	
TRESORERIE ACTIF	74 517 883		74 517 883	
BANQUES	74 517 883		74 517 883	
Compte spécial IDA	60 240 145		60 240 145	
Compte spécial ETAT	14 277 738		14 277 738	
CAISSES				
Caisse				
Caisse ETAT				
TRESORERIE PASSIF				
TOTAL GENERAL	305 686 044	165 391	305 520 653	



M SIDIBE DEMBA
(Signature)
 Coordinateur du Projet

Bilan - Passif(2/2)

Modèle : 1



Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016

Site : 01

BILAN - BILAN DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016 - Etat exprimé en FRANC

Etat au 31/12/2016

Page 1/1

Libellé	Exercice N	Exercice Précédent
RESSOURCES DURABLES ET COMPTES	305 520 653	
DOTATIONS	305 520 653	
Dotation IDA	115 000 000	
Dotation ETAT	100 000 000	
Autres ressources		
DRF	90 520 653	
Réport à nouveau		
Resultat Net de l'Exercice		
PASSIF CIRCULANT		
FOURNISSEURS ET DETTES ENCOMPTES		
Fournisseurs et Comptes Rattachés		
Dettes Sociales		
Dettes Fiscales		
Autres Dettes		
TOTAL GENERAL	305 520 653	



Spécialiste en Gestion Administrative et Financière

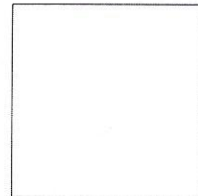
M SIDIBE DEMBA

 Coordinateur du Projet

3.1.3. COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultats(1/2)

Modèle : 1



Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016

Site : 01

COMPTE DE RESULTATS - COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016 - Etat exprim

Etat au 31/12/2016

Page 1/1

CHARGES	Exercice N	Exercice Précédent
CHARGES	214 903 527	
ACHATS	140 239 608	
TRANSPORTS		
SEVICES EXTERIEURS A & B	30 364 528	
IMPÔTS & TAXES		
CHARGES DIVERS DE GESTIONS		
PERSONNELS	44 134 000	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	165 391	
TOTAL GENERAL	214 903 527	



M SIDIBE DEMBA
[Signature]
 Coordinateur du Projet

PEPPO - PROJET D'ELIMINATION ET DE PREVENTION DES STOCKS PESTICIDES OBSOLETES

Compte de Résultats(2/2)

Modèle : 1



Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016

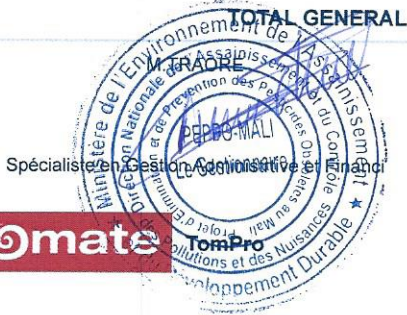
Site : 01

COMPTE DE RESULTATS - COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016 - Eta

Etat au 31/12/2016

Page 1/1

PRODUITS	Exercice N	Exercice Précédent
PRODUITS	214 903 527	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS		
TRANSFERTS DE CHARGES	214 903 527	
REPRISE SUBVENTIONS		
TOTAL GENERAL	214 903 527	



M SIDIBE DEMBA
[Signature]
 Coordinateur du Projet

3.1.4. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

➤ Cadre comptable

Le système comptable de référence est le SYSCOA (Système comptable de référence des pays membres de l'UEMOA) auquel des adaptations ont été apportées pour se conformer à la comptabilité de projet non générateur de revenus. Ce système est utilisé pour établir les états financiers annuels, fiables réguliers et sincères. Ces états financiers sont soumis à des audits annuels et les rapports de l'auditeur sont transmis à la Banque mondiale dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice concerné. Les états financiers retenus dans le cadre du Projet d'Élimination et de Prévention des Pesticides obsolètes sont les suivants :

- Le Bilan,
- Le Compte De Résultats,
- Le Tableau Emplois- Ressources
- Les Etats Annexés.

Afin d'élaborer des états financiers fiables, réguliers et sincères, la mise en place d'organe et de système comptable et financier aux compétences clairement délimitées et aux responsabilités rigoureusement identifiées est nécessaire. Le SGAF est responsable essentiellement :

- de La comptabilisation des opérations du projet ;
- de L'établissement des états financiers et des rapports des suivis financiers trimestriels ;
- de la justification des comptes devant les auditeurs externes et les missions de supervision de la banque selon le cas;
- du suivi des opérations de dépenses ;
- du suivi des opérations financières;
- du suivi du compte bancaire du projet.

Le Spécialiste en Gestion Administrative et Financière (SGAF) est tenue de produire les états financiers au plus tard le 31 Mars de l'année qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

La tenue d'une comptabilité d'engagements permettant de constater les créances et les dettes dès leur naissance, relève du ressort comptable. Le système comptable du Projet est basé sur l'utilisation d'un programme informatique doté de modules intégrés et comprenant :

- Comptabilité générale

- Comptabilité analytique et budgétaire,
- Gestion des immobilisations
- Gestion des marchés
- Suivi financier des activités
- Suivi des conventions.

➤ **Principes comptables**

La comptabilité doit être tenue conformément aux principes comptables généralement admis tout en admettant la particularité du contexte dans lequel évolue le projet et qui fait de lui une entité non génératrice de revus.

La continuité de l'exploitation

Les états financiers du PEPPO-Mali sont élaborés en supposant qu'il poursuit ses activités, sans prévisions d'arrêt ou de réduction. L'étalement de certaines dépenses, les prévisions pluri annuelles sont établies sur ce principe.

La permanence des méthodes comptables

Les états financiers seront produits d'un exercice à l'autre sans changement dans les principes comptables Initialement adoptés et les modes d'évaluation retenus, ceci afin d'assurer leur comparabilité dans le temps. Toute modification substantielle à cette approche devra faire l'objet d'une note appropriée justifiant le changement opéré.

Principe du coût historique

Les biens acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans l'actif du Projet.

Principe de Prudence

La Prudence concoure à la recherche de la réalité des comptes. Elle suppose :

- la réalité des pièces comptables,
- l'interdiction d'enregistrer sans pièces comptables,
- la correcte évaluation des amortissements, provisions, stocks, charges à payer ou payées d'avance, subvention à recevoir ...

Principe de spécialisation des exercices

La spécialisation des exercices exige que les charges et les produits de chaque exercice comptable soient imputés à la période au cours de laquelle ils ont pris naissance.

Principe de non détermination de résultat

Le PEPPO-Mali est une entité à but non lucratif, financé conjointement par l'Etat malien et la Banque mondiale. De ce fait, il n'est pas judicieux de faire figurer aux états financiers un résultat comptable dont le montant serait égal à l'ensemble des charges d'activités du projet, ce qui ne refléterait pas l'image fidèle de sa situation financière et comptable.

Concernant les acquisitions d'immobilisations qui donnent lieu à la comptabilisation de dotations annuelles d'amortissements, l'impact de ladite charge d'amortissement est neutralisé en rapportant au résultat de l'exercice, la quote-part de subvention d'équipement correspondante à la dotation aux amortissements de l'exercice. Les biens corporels et incorporels acquis par le Projet sont soumis à un taux forfaitaire d'amortissement de **20%** en estimant à 5 ans (durée d'exécution du projet) la durée d'utilisation des biens.

➤ Travaux d'Arrêté des Comptes Annuels

Afin d'élaborer des états financiers sincères et réguliers, les travaux d'arrêté des comptes ont consisté en la réalisation des tâches suivantes :

- Elaboration d'un grand livre et d'une balance provisoire des comptes ;
- Analyse des soldes comptables provisoires ;
- Etablissement des états de rapprochement bancaire ;
- Vérification de la situation des DRF ;
- Ecritures d'inventaires et de régularisation ;
- Production des grands livres et balances analysés ;
- Production des états financiers.

2. BILAN

➤ Actifs immobilisés

La situation des immobilisations du Projet au 31 décembre 2016 se présente comme suit

Description	Solde Ouverture	Additions	Retraits	Solde Clôture
Charges Immobilisées				
Charges immobilisées	-	214 903 527		214 903 527
Immobilisations Incorporelles				
Immobilisations Corporelles				
Bâtiments, Installations				
Installations et Aménagements				
Matériels		11 165 000		11 165 000
Total Général		226 068 527		226 068 527

➤ Créances et emplois assimilés

Cette rubrique s'analyse comme suit au 31 décembre 2016 :

Description	Montant
Autres créances ^(c)	5 099 634
Total	5 099 634

➤ Trésorerie-actif

Cette rubrique donne les soldes rapprochés des différents comptes de trésorerie avec leurs relevés bancaires au 31 décembre 2016.

Description	Montant
Compte spécial IDA	60 240 145
Compte de contribution nationale	14 277 738
Total Général	74 517 883

➤ Capitaux propres et ressources durables

Au 31 décembre 2016 cette rubrique s'analyse comme suit :

Description	Montants
Fonds de Dotation IDA	115 000 000
Fonds de Dotation de l'Etat	100 000 000
Renouvellement De fonds	90 520 653
Total Général	305 520 653

3. COMPTE DE RESULTAT

➤ Achat et variation des stocks

Cette rubrique regroupe le montant des achats des biens de consommation. Au 31 décembre 2016, elles se présentent comme suit.

Description	Montant
Composante Elimination	71 482 336
Composante Prévention	41 742 200
Eau	65 840
Electricité	2 731 482
Carburant et lubrifiant	5 200 000
Fournitures de Bureau et d'entretien non stockables	15 965 000
Achat de Petit Matériel / Outils	1975 000
Achat de travaux, matériels et équipements	1 077 750
Total	140 239 608

➤ Services extérieurs

Il s'agit des services faits par des prestataires extérieurs au Projet dont la répartition est la suivante au 31 décembre 2016:

Description	Montant
Services Extérieurs A	18 908 550
Location de Bâtiment	6 500 000
Entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau	48 000
Entretien et réparation de matériel de transport	2 015 000
Nettoyage Locaux	1 575 000
Annonces et insertions	1 052 550
Catalogues, Imprimés publicitaires	3 730 000
Frais de colloques, séminaires, conférences	1 604 000
Autres charges de Publicité	1 850 000
Internet	534 000
Services Extérieurs B	11 455 978
Divers frais	109 278
Gardiennage des bureaux	2 430 000
Honoraires	8 916 700
Total	30 850 028

➤ **Charges du personnel**

Elles s'élèvent à un montant total de **44 134 000 F CFA** pour le personnel UGP

Description	Montant
Salaire membres de l'UGP	38 134 000
Indemnité fonctionnaire	6 000 000
Total	44 134 000

➤ **Dotations aux amortissements**

Au 31 décembre 2016, elles sont estimées à 165 134 F CFA de charges calculées pour déterminer la dépréciation de biens corporels et incorporels du patrimoine du Projet.

➤ **Produits**

Au 31 décembre 2016 cette rubrique est constituée des transferts de charges pour un montant total de FCFA 214 903 527 :

4. TABLEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

➤ **Financements reçus**

Les financements reçus au cours de l'exercice 2016 se décomposent comme suit :

Libellés	Montant 2016
Financements reçus IDA	205 520 653
Dont	
- Financement Fonds mondial pour l'environnement, FCFA 154 700 903	
- Financement Gouvernement danois FCFA 50 819 750	
Financements reçus Etat	100 000 000
TOTAL	305 520 653

➤ **Dépenses par composante**

Les dépenses se présentent comme suit par composante :

Libellés	Montant 2016
Composante 1 : Élimination des pesticides obsolètes publics et des déchets apparentés et réduction des risques dans trois sites prioritaires contaminés à haut risque	87 957 336
Composante 2 : Renforcement de la capacité institutionnelle, règlementaire et technique pour réduire la ré-accumulation des pesticides obsolètes	48 472 200
Composante 3 : Gestion, suivi et évaluation du Projet.	89 473 600
TOTAL	225 903 136

➤ **Trésorerie disponible**

La trésorerie disponible au 31 Décembre 2016 est la suivante :

Libellés	Montant 2016
Compte spécial IDA	60 240 145
Compte de contribution nationale	14 277 738
Total	74 517 883

➤ **Avances à justifier**

Les avances justifier se décomposent comme suit :

Date	N° Pièce	Reference Chèque	Montant FCFA
24/05/2016	017	CHQ 6121 Cheick T TRAORE	1 771 660
13/06/2016	024	CHQ 6128 Cheick T TRAORE	1 314 400
30/06/2016	035	CHQ 6143 Cheick T TRAORE	769 394
17/10/2016	051	CHQ 1205 Moussa SISSOKO	758 680
16/12/2016	063	CHQ 1219 Mama DEMBELE	485 500
		Total	5 099 634

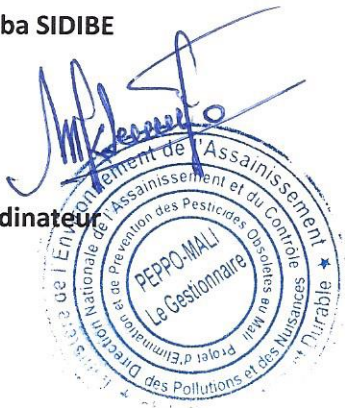
3.1.5. ÉTAT DE RECONSTITUTION DES COMPTES SPECIAUX

RECONCILIATION DES FONDS RECUS DU COMPTE SPECIAL IDA

DESIGNATION	RESSOURCES	EMPLOIS	SOLDE AU 31/12/2016
Solde initial au 01/01/2016	-		
Ressources Reçues	205 520 653		
Avance Initiale FEM	85 000 000		
Avance Initiale GOV DANOIS	30 000 000		
DRF 3bis FEM	10 334 187		
DRF 3bis GOV DANOIS	3 086 835		
DRF 004 FEM	23 610 977		
DRF 004 GOV DANOIS	7 052 629		
DRF 005 FEM	35 755 739		
DRF 005 GOV DANOIS	10 680 286		
Décaissements Effectués en 2016		145 280 508	
Dépenses de fonctionnement et de d'Investissement		145 280 508	
TOTAL	205 520 653	145 280 508	60 240 145

Demba SIDIBE

Coordinateur



Cheick Tidiane TRAORE

SGAF



ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 31/12/2016
 COMPTE BANCAIRE 521100 (Banque Compte Spécial IDA BMS)

Ecritures non encore passées par la banque				Ecritures non encore passées par PEPPO - PROJET D'ELIMINATION ET DE PREVENTION DES STOCKS PESTICIDES OBSOLETES			
Date pièce	Libellé	Débit	Crédit	Date pièce	Libellé	Débit	Crédit
	<u>Solde relevé bancaire</u>		60 240 145		<u>Solde dans nos livres</u>	60 240 145	

Sous-Total 60 240 145

Sous-Total 60 240 145

Solde corrigé 60 240 145

Solde corrigé 60 240 145

Comptable



Mama DEMBELE



Spécialiste en Gestion Administrative et Financière



Cheick Tidiane TRAORE



RELEVÉ DE COMPTE DU 01/12/2016 AU 31/12/2016

01001 AGENCE PRINCIPALE
DNACPN-PEPPO
BAMAKO

Code Banque	Guichet	Compte	R.I.B
ML102	01001	35345201401	30

XOF FRANC CFA-BCEAO

Exploitant : OUMAR KANE

Solde au 01/12/2016

+68 563 975

Date	Libelle operation	Val	Debit		Credit		Solde	
			Debit	Credit	Debit	Credit		
01/12/2016	VIR SIMPL SODIA SERVICES IBRAH	01/12/2016	11 165 000					
05/12/2016	RET ESP CH 5337580 MAMA DEMBE	05/12/2016	2 335 000				57 398 975	
07/12/2016	AGIOS DU 31/10/16 AU 30/11/16	30/11/2016	2 925				55 063 975	
23/12/2016	VIR MULTI SAL DEC	23/12/2016	3 280 565				55 061 050	
27/12/2016	RET ESP CH 5337583 MOUSSA SIS	27/12/2016	5 347 750				51 780 485	
27/12/2016	REMISE CHEQUES NOS C 5337581	23/12/2016	10 128 390				46 432 735	
2016	RET ESP CH 5337582 DNACPN-PEP	27/12/2016	7 997 300				36 304 345	
29/12/2016	VIR AUT A DUPLEX INTERNATIONAL	29/12/2016	14 500 000				28 307 045	
29/12/2016	Z002016D3491-1/TF A0665 001005	30/12/2016			35 755 739		13 807 045	
29/12/2016	Z002016D3492-1/TF A0686 001 00	30/12/2016			10 680 286		49 562 784	
30/12/2016	AGIOS DU 30/11/16 AU 31/12/16	31/12/2016	2 925				60 243 070	
Total general mouvement			Total debit	Total credit	Solde debit	Solde credit		
			54 759 8551	46 436 0251			60 240 1451	
Solde au 31/12/2016							+60 240 1451	



NB : Nous vous serions obligés de nous signaler au plus tôt toutes divergences par courrier à la Direction Générale. A défaut d'observation dans le délai d'un mois, le présent relevé sera considéré définitivement approuvé par vous.

29/03/2017 10:20

Page 1 sur 1

Banque Malienne de Solidarité sa : Immeuble BMS-SA-Hamdallaye ACI 2000 - B.P E 1280 - Bamako - Mali
Tél : (00223) 20 23 50 34 / 20 29 54 08 Fax : (00223) 20 23 50 43 / 20 29 54 11 SA au capital social de 34 595 270 000 F CFA
E-mail: bms-sa@bms-sa.com BIC SWIFT : BMSMMLBA - RCCM: MA.BKO.2001.B.58 - NIF: 087800464B Code Banque : MLI02

RECONCILIATION DES FONDS RECUS DU COMPTE SPECIAL ETAT

DESIGNATION	RESSOURCES	EMPLOIS	SOLDE AU 31/12/2016
Solde initial au 01/01/2016	-		
Ressources Réçues	100 000 000		
Fonds Etat 1er semestre 2016	50 000 000		
Fonds Etat 2ème semestre 2016	50 000 000		
Décaissements Effectués en 2016		85 722 262	
Dépenses de fonctionnement et de d'Investissement		80 622 628	
Avance à Justifier		5 099 634	
TOTAL	100 000 000	85 722 262	14 277 738

Demba SIDIBE

Coordinateur



Check Tidiane TRAORE



PEPPO - PROJET D'ELIMINATION ET DE PREVENTION DES STOCKS PESTICIDES OBSOLETES

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 31/12/2016

COMPTE BANCAIRE 521110 (Banque Contre partie Etat BMS)

Ecritures non encore passées par la banque				Ecritures non encore passées par PEPPO - PROJET D'ELIMINATION ET DE PREVENTION DES STOCKS PESTICIDES OBSOLETES			
Date pièce	Libellé	Débit	Crédit	Date pièce	Libellé	Débit	Crédit
	<u>Solde relevé bancaire</u>		14 277 738		<u>Solde dans nos livres</u>	14 277 738	

Sous-Total 14 277 738

Sous-Total 14 277 738

Solde corrigé 14 277 738

Solde corrigé 14 277 738

Comptable



Mama DEMBELE



Spécialiste en Gestion Administrative et Financière



Cheick Tidiane TRAORE

01001 AGENCE PRINCIPALE
DNACPN-PEPPO-MALI ETAT
BAMAKO

Code Banque	Guichet	Compte	R.I.B
ML102	01001	35345201402	27

XOF FRANC CFA-BCEAO

Exploitant : OUMAR KANI

Solde au 01/12/2016

119 440 757

Date	Libelle operation	Val	Debit	Credit	Solde	
					Debit	Credit
01/12/2016	REMISE CHEQUES NOS C 6761215	30/11/2016	581			19 440 176
05/12/2016	CHEQUE RETOUR DE COM 6761214	02/12/2016	271 061			19 169 115
07/12/2016	AGIOS DU 31/10/16 AU 30/11/16	30/11/2016	2 925			19 166 190
08/12/2016	RET ESP CH 6761218 CHEICK OUM	08/12/2016	1 046 000			18 120 190
16/12/2016	RET ESP CH 6761219 MOUSSA SIS	16/12/2016	485 500			17 634 690
21/12/2016	RET ESP CH 6761224 MOUSSA SIS	21/12/2016	500 000			17 134 690
23/12/2016	RET ESP CH 6761226 MOUSSA SIS	23/12/2016	950 000			16 184 690
23/12/2016	CHEQUE RETOUR DE COM 6761225	22/12/2016	1 000 000			15 184 690
27/12/2016	REMISE CHEQUES NOS C 6761220	23/12/2016	581			15 184 109
27/12/2016	CHEQUE RETOUR DE COM 6761222	23/12/2016	256 371			14 927 738
27/12/2016	CHEQUE RETOUR DE COM 6761223	23/12/2016	650 000			14 277 738
Total general mouvement			Total debit	Total credit	Solde debit	Solde credit
			5 163 019	0		14 277 738
Solde au 31/12/2016						14 277 738

NB : Nous vous serions obligés de nous signaler au plus tôt toutes divergences par courrier à la Direction Générale. A défaut d'observation dans le délai d'un mois, le présent relevé sera considéré définitivement approuvé par vous.

3.1.6. LISTE DES ACTIFS IMMOBILISÉS ACQUIS OU ACHETÉS PAR LES FONDS DU PROJET

Site	COMPGENE	Immo	Libellé	Date d'acquisition	Taux	Valeur d'origine
01	244200	*****	Matériel Informatique			
01	244200	1600001	Ordinateur HP fixe avec logiciel	01/12/2016	33,33	1 250 000
01	244200	1600002	Ordinateur HP fixe avec logiciel	01/12/2016	33,33	1 250 000
01	244200	1600003	Ordinateur portable Toshiba avec logiciel plus sac	01/12/2016	33,33	625 000
01	244200	1600004	Ordinateur portable Toshiba avec logiciel plus sac	01/12/2016	33,33	625 000
01	244200	1600005	Ordinateur portable Toshiba avec logiciel plus sac	01/12/2016	33,33	625 000
01	244200	1600006	Ordinateur portable Toshiba avec logiciel plus sac	01/12/2016	33,33	625 000
01	244200	1600007	Ordinateur portable Toshiba avec logiciel plus sac	01/12/2016	33,33	625 000
01	244200	1600008	Ordinateur portable Toshiba avec logiciel plus sac	01/12/2016	33,33	625 000
01	244200	1600009	Ordinateur portable Toshiba avec logiciel plus sac	01/12/2016	33,33	625 000
01	244200	1600010	Onduleur APC 650 VA/Original	01/12/2016	33,33	115 000
01	244200	1600011	Onduleur APC 650 VA/Original	01/12/2016	33,33	115 000
01	244200	1600012	Imprimante Laser jet HP Monochrome noir et blanc M402 à 33 ppm/500 feuilles PS3	01/12/2016	33,33	315 000
01	244200	1600013	Imprimante Laser jet HP Monochrome noir et blanc M402 à 33 ppm/500 feuilles PS3	01/12/2016	33,33	315 000
01	244200	1600014	Imprimante Laser jet HP Monochrome noir et blanc M402 à 33 ppm/500 feuilles PS3	01/12/2016	33,33	315 000
01	244200	1600015	Imprimante Laser jet HP Monochrome noir et blanc M402 à 33 ppm/500 feuilles PS3	01/12/2016	33,33	315 000
01	244200	1600016	Imprimante Laser jet HP Monochrome noir et blanc M402 à 33 ppm/500 feuilles PS3	01/12/2016	33,33	315 000
01	244200	1600017	Imprimante Lasser colore multifonction avec Wifi M 177 FW	01/12/2016	33,33	410 000
01	244200	1600018	Imprimante Lasser colore multifonction avec Wifi M 177 FW	01/12/2016	33,33	410 000
01	244200	1600019	Video projecteur Epson SB-S02 DX102-HDMI 2000 à 2500 lumanigites	01/12/2016	33,33	425 000
01	244200	1600020	Appareil photo Samsung Numérique 20 mega Pixel DV150F Dual LCD Smart Camera	01/12/2016	33,33	190 000
01	244200	1600021	Appreil photo Samsung Numérique 20 mega Pixel DV150F Dual LCD Smart Camera	01/12/2016	33,33	190 000
01	244200	1600022	Appreil photo Samsung Numérique 20 mega Pixel DV150F Dual LCD Smart Camera	01/12/2016	33,33	190 000
01	244200	1600023	Appreil photo Samsung Numérique 20 mega Pixel DV150F Dual LCD Smart Camera	01/12/2016	33,33	190 000
01	244200	1600024	Appreil photo Samsung Numérique 20 mega Pixel DV150F Dual LCD Smart Camera	01/12/2016	33,33	190 000
01	244200	1600025	Scanner HP 300 scanner photo-résolution de numérisation-plat inclut les facilement 600 x 6500 dpi	01/12/2016	33,33	145 000
01	244200	1600026	Scanner HP 300 scanner photo-résolution de numérisation-plat inclut les facilement 600 x 6500 dpi	01/12/2016	33,33	145 000
01	244200	*****	Total du Compte : 244200			11 165 000
			Total général			11 165 000

3.1.7. ÉTAT RÉCAPITULATIF DES DRF DE L'EXERCICE 2016

➤ **DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE FONDS - ACCORD DE DON TF
N°A0665 ML**

Date de valeur	Libellés	Montant Demandé	Montant Payé
01/09/2016	DRF N°03BIS FEM	10 334 187	10 334 187
16/11/2016	DRF N°004 FEM	23 610 977	23 610 977
28/12/2016	DRF N°005 FEM	35 755 739	35 755 739
Total		69 700 903	69 700 903

➤ **DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE FONDS - ACCORD DE DON TF
N°A0686 ML**

Date de valeur	Libellés	Montant Demandé	Montant Payé
12/09/2016	DRF N°03 BIS GOV DANOIS	3 086 835	3 086 835
16/11/2016	DRF N°004 GOV DANOIS	7 052 629	7 052 629
28/12/2016	DFR N°005 GOV DANOIS	10 680 286	10 680 286
Total		20 819 750	20 819 750

3.2. RECONCILIATION DES FONDS REÇUS PAR LE PROJET ET LES FONDS DECAISSES PAR LA BANQUE MONDIALE

➤ **DECAISSEMENTS ACCORD DE DON TF N°A0665 ML**

Date de valeur	Libellés	Fonds décaissés par IDA	Fonds reçus par le Projet	Ecart
08/06/2016	Avance reçue FEM	85 000 000	85 000 000	
14/09/2016	DRF N°03BIS FEM	10 334 187	10 334 187	-
07/11/2016	DRF N°004 FEM	23 610 977	23 610 977	-
19/12/2016	DRF N°005 FEM	35 755 739	35 755 739	-
Total budget FEM		154 700 903	154 700 903	-

➤ **DECAISSEMENTS ACCORD DE DON TF N°A0686 ML**

Date de valeur	Libellés	Fonds décaissés par IDA	Fonds reçus par le Projet	Ecart
10/06/2016	Avance reçue GOV DANOIS	30 000 000	30 000 000	-
14/09/2016	DRF N°03 BIS GOV DANOIS	3 086 835	3 086 835	-
07/11/2016	DRF N°004 GOV DANOIS	7 052 629	7 052 629	-
19/12/2016	DFR N°005 GOV DANOIS	10 680 286	10 680 286	-
Total budget GOV DANOIS		50 819 750	50 819 750	-

3.3. DETAIL DES DEPENSES NON ELIGIBLES AUX ACCORDS DE FINANCEMENTS

Dépenses sur les fonds de la contrepartie non approuvées par le bailleur et le Comité de Pilotage du Projet sur la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2016

Date	N° Pièces	Libellés	Montants
12/04/2016	012	OV N°004 Remboursement des factures de fonctionnement	4 748 550
19/04/2016	074	Retrait chèquiers	3 000
28/04/2016	001	Chq 6101 SOMAGEP SA	17 775
28/04/2016	002	Chq 6103 AMAP	143 500
28/04/2016	003	Chq 6104 Immobilière DANA SARL	1 000 000
28/04/2016	004	Chq 6015 S.G.C.T SARL	10 450 000
05/05/2016	5	Chq 6108 Mahamadou DIARRA	2 150 000
05/05/2016	006	Chq 6109 TOTAL-Mali	650 000
05/05/2016	007	Chq 6110 EDM SA	277 171
12/05/2016	008	Chq 6112 SOMAGEP SA	5 624
12/05/2016	9	Chq 6113 Ismaila TOGOLA	2 800 000
12/05/2016	010	Chq 6114 AMAP	143 500
12/05/2016	011	Chq 6115 ORANGE MALI	267 000
12/05/2016	013	Chq 6117 Alou DAGNIOGO	1 568 000
12/05/2016	014	Chq 6119 KDT	1 100 000
24/05/2016	015	Chq 6120 SDM SA	284 841
24/05/2016	016	OV N°05 Malipages	140 000
24/05/2016	017	Chq 6121 Cheick T TRAORE	1 771 660
24/05/2016	018	Chq 6122 Cheick T TRAORE	444 293
30/05/2016	019	Chq 6124 SGCT -SARL	1 046 000
30/05/2016	020	Chq 6125 Spécial AUTO	765 000
30/05/2016	021	Chq 6126 BB Boutique	960 000
13/06/2016	22	OV N°006 Société Duplex International	3 700 000
13/06/2016	023	Chq 6127 TOTAL-Mali SA	650 000
13/06/2016	024	Chq 6128 Cheick T TRAORE	1 314 400
13/06/2016	025	Chq 6129 Société Duplex International	2 700 000
22/06/2016	026	Chq 6132 SOMAGEP -SA	5 022
28/06/2016	027	Chq 6133 EDM – SA	307 981
28/06/2016	028	Chq 6134 AMAP	143 500
28/06/2016	029	Chq 6135 Immobilière DANA SARL	1 000 000
28/06/2016	030	Chq 6136 Moussa SAMAKE	864 000
28/06/2016	031	Chq 6137 Moussa SAMAKE	885 000
30/06/2016	032	Chq 6140 Mahamadou DIARRA	1 620 000
30/06/2016	033	Chq 6141 GIE AMITIE	1 050 000
30/06/2016	034	Chq 6142 TOTAL-Mali SA	650 000
30/06/2016	035	Chq 6143 Cheick T TRAORE	769 394
Total			46 395 211

3.4. DETAIL DES AVANCES POUR MISSION NON ENCORE JUSTIFIEES

Date	N° Pièce	Reference Chèque	Libellés	Montants FCFA
24/05/2016	017	CHQ 6121 Cheick T TRAORE	Mission de sécurisation des sites	1 771 660
13/06/2016	024	CHQ 6128 Cheick T TRAORE	Mission de visite de la CTE	1 314 400
30/06/2016	035	CHQ 6143 Cheick T TRAORE	Mission suivi/ Evaluation Landfarms Niogoméra/Yélimané	769 394
17/10/2016	051	CHQ 1205 Moussa SISSOKO	Mission de visite des firmes	758 680
16/12/2016	063	CHQ 1219 Mama DEMBELE	Mission de supervision	485 500
Total				5 099 634

3.5. LETTRE D’AFFIRMATION

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE
L'ASSAINISSEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Direction Nationale de l'Assainissement
et du Contrôle des Pollutions et des
Nuisances (DNACPN)**

**Projet d'Elimination et de Prévention
des Pesticides Obsolètes (PEPPO/Mali)**



N° 039 / MEADD/DNACPN/PEPPO-MALI

Objet : Lettre d'affirmation

Monsieur l'Associé Gérant,

A l'occasion de votre mission pour l'audit du Projet **d'Elimination et de Prévention des Pesticides Obsolètes (PEPPO)** au titre de l'exercice 2016, vous nous avez demandé conformément aux recommandations de votre profession, si nous avons connaissance de faits qui ne seraient pas traduits dans les comptes et qui, pourraient en modifier de manière significative l'interprétation. A cet effet, nous vous confirmons les informations suivantes :

1. En tant que responsable de l'arrêté des comptes, nous considérons que les comptes et informations complémentaires soumis à votre examen sont corrects, complets, sincères et reflètent des faits réels conformes aux buts du Projet et aux documents de base (document de projet, conventions et avenant, etc.) et sont conformes à la législation nationale en république du Mali ;
2. Tous les livres, pièces justificatives, documents, procès verbaux et informations pertinentes nécessaires à l'audit ont été mis à votre disposition. Nous vous confirmons que nous avons porté à votre connaissance l'intégralité des informations en notre possession concernant le patrimoine et les biens du Projet ainsi que toutes les autres informations concernant les financements reçus au cours de la période de référence.
3. Nous n'avons connaissance :
 - d'aucune violation ou infraction aux lois, décrets, règlements, accord de financement et document technique du Projet, d'aucun avertissement, notification ou mise en demeure

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Bamako le 12 juin 2017

Le Coordinateur du PEPPO-Mali
Bamako

A

Monsieur l'Associé Gérant du Cabinet
Pyramis Audit & Conseil

d'organisme officiels dont l'incidence pour la coordination du Projet serait telle que ces faits devraient être mentionnés dans une note complémentaire aux états qui vous ont été soumis.

- D'aucune irrégularité ou malversation commise au sein du Projet et pouvant remettre en cause de manière importante l'efficacité du système de contrôle interne ou avoir une incidence significative sur les comptes ou leur présentation.
4. A notre connaissance, aucune affaire contentieuse ou litigieuse avec notre structure n'est en cours.
 5. Nous marquons notre entière disponibilité à vous donner toutes les informations et explications orales ou écrites qui pourraient être demandées dans le cadre de votre mandat.
 6. En conclusion, nous déclarons qu'à notre connaissance, la situation des emplois et des ressources ainsi que le bilans du Projet à la date du 31 décembre 2016 :
 - contiennent toutes les transactions relative à la période sous revue ;
 - sont complets et exacts à tous les égards.

Veuillez agréer, Monsieur l'Associé – Gérant, nos salutations les meilleures.

Le Coordinateur



Demba SIDIBE

Médaillé du Mérite National